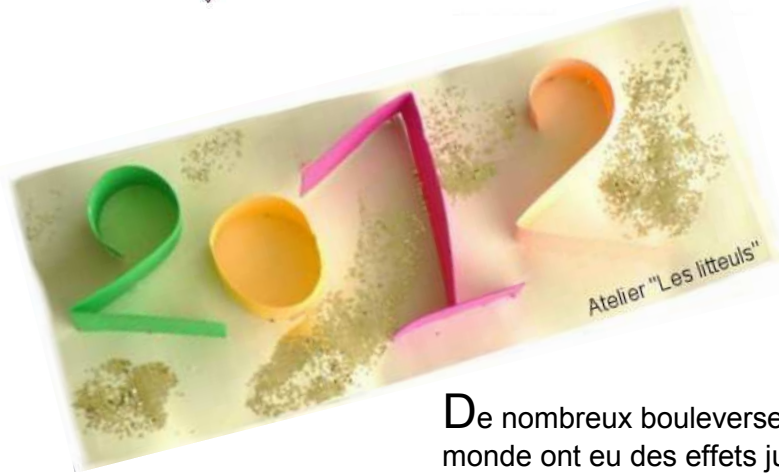




BOIS LE ROY

ECHOS DES FORETS



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

2011, dans un environnement international et national de crise, a été une année difficile.

De nombreux bouleversements un peu partout dans le monde ont eu des effets jusque dans notre vie quotidienne.

Les conflits armés, la crise économique, l'instabilité politique dans de nombreux pays n'ont fait qu'augmenter l'inquiétude sur ce que sera demain.

Nous devons, dans ces moments de difficultés, savoir nous unir autour de l'essentiel c'est à dire : la famille et la solidarité.

2012 sera encore difficile. La crise économique qui n'est pas partie en changeant d'année, poursuivra ses effets et compliquera encore nos difficultés à financer les attentes du plus grand nombre.

Les échéances électorales à venir où durant cette période on rase "Gratis" et où l'attentisme est de rigueur ne feront que ralentir encore le lancement de nos projets.

Votre municipalité poursuivra son travail à faire évoluer chaque jour notre village, avec opiniâtreté, en fonction des moyens qui seront à sa disposition, sans entrer dans des échanges non productifs mais avec toujours comme objectif de poursuivre le programme pour lequel elle a été élue.

A l'aube de cette nouvelle année il m'est agréable, en mon nom et celui des élus du conseil Municipal, de vous présenter nos meilleurs vœux pour vous et vos proches.

Bien cordialement.

Le Maire
JP Morel

- 1 Editorial
- 2 Infos Santé
- 3 Etat-civil - En bref...
- 4 Recensement, Bibliothèque, Animations 2012
- 5 Rendez-vous des cours
- 6 L'A.G.V. - L'A.M.S.

- 7 Le Sylva Club.
- 8 L' A.S.L. , les élections.
- 9 Défibillateur, L'Arbre de Noël de la commune
- 10 Conseil municipal du 11 octobre 2011
- 11 " " "
- 12 Le Loto du Comité des Fêtes, Pazessons.

INFOS SANTE

PHARMACIES	
PERMANENCES de janvier 2012	
1er janvier	COLSON
7 & 8 janvier	DALDOSS
14 & 15 janvier	SIGNOL
21 & 22 janvier	HANS
28 & 29 janvier	COLSON
4 & 5 février	CANTON
11 & 12 février	DALDOSS
18 & 19 février	HANS
25 & 26 février	COLSON
3 & 4 mars	DELAPORTE

COORDONNEES DES PHARMACIENS		
BONNET	02 37 82 10 30	Bu
CANTON	02 3748 46 38	Marcilly
COLSON	02 37 41 46 10	Anet
DALDOSS	02 37 41 90 10	Anet
DELAPORTE	02 32 36 40 34	Ivry
Mme HANS	02 32 37 31 61	St André
Mr HANS	02 32 37 32 27	St André
LEPORTIER	02 37 62 23 90	Ezy
SIGNOL	02 32 36 76 56	La Couture
TOMASI	02 32 36 50 87	Bueil

Annuaire des médecins locaux

La Couture Boussey	Bailly André	02 32 36 75 43
	Butelet Jean-Luc	02 32 36 78 57
Croth	Luneau Charles	02 37 41 72 46
	Merlo Catherine	02 37 41 72 46
Ezy	Dupayrat Sandrine	02 37 64 66 53
	Flauw Pierre	02 37 64 70 14
	Jouveau-Dubreuil Yvain	02 37 64 60 66
Ivry la Bataille	Barbaray Florence	02 32 36 40 26
	Lhasbellaoui Fabienne	02 32 26 05 13
	Pertel Claire	02 32 36 40 26
	Poisson Dominique	02 32 36 40 26
	Sapin Liliane	02 32 26 05 13
Marcilly	Abel Denis	02 37 48 49 04
Saint André	Dupuis Odile et Claude	02 32 37 54 06
	Monteux Guy-Marie	02 32 37 32 33
	Le Bail Francis	02 32 37 50 02
	Souchet Nathalie	02 32 37 54 06
	Yon Frédéric	02 32 64 34 54

Besoin d'un médecin lorsque les cabinets médicaux sont fermés ? appelez le 02 32 33 32 32 (valable pour tout le département de l'Eure) En urgence uniquement, appelez le 15

ETAT-CIVIL

Naissances: James VIDAL le 25 décembre 2011

Décès: M. DEMALANDER Pierre le 25 décembre 2011

Nouveaux arrivés: M. & Mme VERITE Benoît..... Chemin de la Côte à Bertaux
 M. & Mme ANDRIAMPARANY Jeannot Impasse Côte du Torchon
 M.M. TARBERT / HAMY Sébastien.....rue des Chèzes
 M.M. LASMARTRES / ROLLO.....rue des Chèzes

EN BREF...

- "Construction de **nichoirs et mangeoires** pour oiseaux et semis de printemps"
 L'association **Bon'Eure de Vivre** vous donne rendez-vous le **dimanche 12 février de 14 à 17 H** à l'Arsenal de Bois le Roy.
 Les pièces de bois mises à disposition sont prédécoupées et en contreplaqué marine (coût de 6 à 10 € environ) et nous demandons aux enfants et à leurs accompagnateurs d'apporter marteaux et tenailles. Merci d'avance de votre participation.
- La cérémonie des **Vœux du Maire** aura lieu le dimanche 15 janvier à partir de 15 H à l'Arsenal.
- Si vous souhaitez **ne plus être démarché** téléphoniquement par des entreprises dont vous n'êtes pas client, inscrivez-vous dès maintenant sur la liste Pacitel. L'inscription est entièrement gratuite pour le consommateur sur le site : <http://www.pacitel.fr/inscription.php>
- **Disparus** depuis le 15 décembre 2011 : deux chats dont un mâle tigré avec le cou et le bout des pattes blancs et une femelle blanche avec des taches brunes et rousses sur le dos et la tête. Si vous les apercevez, merci de bien vouloir contacter le ☎ 06 67 46 22 05.
- Depuis la rentrée de début janvier une cinquantaine d'élèves vont **déjeuner à la Salle des Fêtes** qui a été aménagée en conséquence.



Nouveaux horaires des déchetteries à compter du 1er Janvier 2012

Déchetterie de :	Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Ivry la Bataille	Matin	9 h à 12 h			9 h à 13 h	9 h à 12 h	
	Après-midi	14 h à 18 h			Fermée	14 h à 18 h	
Saint André	Matin	9h à 12h	Fermée	9h à 12h	Fermée	9 h à 12 h	
	Après-midi	14 h à 17 h30				14 h à 18 h	

Comme d'autres communes du département de l'Eure, notre commune « Bois le Roy » devra procéder au recensement de sa population en 2012. Ce recensement, obligatoire, sera effectué du **19 Janvier au 18 Février 2012** par des agents recenseurs, sous la responsabilité du coordonnateur Marianne AGUEEFF 2^{ème} Adjoint.

Ces agents recenseurs sont:

Madame Marie-Thérèse Marteau

et

Madame Nadine Savoïa



Merci de bien vouloir leur réserver un bon accueil, votre attention et un peu de votre temps.



Bonne Année... ponctuée de bonnes lectures !

« Lire est le seul moyen de vivre plusieurs fois » disait Pierre Dumayet.

La Bibliothèque participe cette année à l'Opération

"Les Dévoreurs de livres"

organisée dans notre département, avec comme objectif de favoriser la lecture chez les jeunes de 9 à 18 ans.

Pour participer il suffit de lire au moins 4 titres d'une sélection de livres de sa tranche d'âge et de voter pour son roman préféré (ouvrages disponibles à la bibliothèque).

Détails et inscriptions à la bibliothèque.

Petit rappel aux retardataires : pensez à faire prolonger votre durée de prêt. Merci !

MANIFESTATIONS PREVUES A BOIS LE ROY EN 2012

Quand ?		Qui ?	Quoi ?	Où ?
S 14	Janvier	Sylva club	Assemblée générale	Salle des Fêtes
D 15		Municipalité	Vœux du Maire	Arsenal
V 20		Sylva club	Sortie Age tendre et tête de bois	
Samedi 11	Février	Comité des Fêtes	Loto	Salle de motricité école
D 12		Municipalité/Bon Eure de Vivre	Fabrication de Nichoirs et Mangeoires	L'Arsenal
Me 15		Sylva club	Journée SENOR	Salle des Fêtes
S 17	Mars	C.C.A.S.	Repas au profit des oeuvres sociales	Salle des Fêtes
V 23		Bon Eure de Vivre	Assemblée générale	Salle des Fêtes
S 31		Sylva club	Repas printanier	Salle des Fêtes

ASSOCIATION 'Rendez-Vous Des Cours'
Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, Anglais
Collège, lycée et supérieur
rdv.cours@free.fr / M.ERRAMMACH 06.17.14.21.88

Nouveauté 2012: 'The Coffee break club'



L'association '**Rendez-Vous des Cours**' continue à assurer le soutien scolaire pour les collégiens et les lycéens de Bois Le Roy et des communes environnantes. Les matières proposées sont : Mathématiques, Physique, Chimie, SVT et Anglais. Les cours sont dispensés à la salle attenante à la bibliothèque de Bois Le Roy.

Nouveauté 2012 : '**The Coffee break club**' s'adresse à un public plus varié qui souhaite apprendre, perfectionner son niveau en anglais. Plusieurs groupes de niveaux seront proposés : Débutant, Élémentaire, Intermédiaire et Conversation. Le planning sera fixé en fonction des inscrits.

Soutien Scolaire	Disciplines	Mathématiques/Physiques/SVT	Anglais scolaire
	Public	Collège/lycée/supérieur	
	Type de cours	cours, exercices, problèmes	Ecrit et oral
	horaires	Samedi de 10h à 12h30	Mercredi de 15h à 17h
	Tarifs	120 € (Janvier/Juin)	100 € (Janvier/Juin)
	Professeurs	Mme COPPENS/M. ERRAMMACH	Mme GRIFITHS

	Public	Adultes/Professionnels
	Niveaux	Débutant/Intermédiaire/Conversation
	Nombre d'heures	2 heures par semaine (environ 40 heures)
	Période	De janvier à juin 2012 (hors vacances scolaires)
	Tarifs	140 € par an (possibilité de payer en 3 fois)
	Professeurs	Mme GRIFFITHS

vous souhaite une excellente année 2012

AU SEUIL DE CETTE NOUVELLE ANNÉE VENEZ PRATIQUER DE LA GYM

STEP, STRETCHING, FIT-BALL, CARDIO, EQUILIBRE, RELAXATION ETC...

A LA SALLE DES FETES DU L'HABIT

AUX HORAIRES SUIVANTS:

lundi : de 19h15 à 20h15

mardi : de 9h à 10h et de 14h15 à 15h15

mercredi : de 19h15 à 20h15 - jeudi : de 9h à 10h



Renseignements :

Michèle LAÛET: 02 32 37 24 69

Marie-Thé MARTEAU 02 32 37 57 47

Marie-Claude MICHEL 02 32 37 58 97

A.M.S.

Je vous souhaite à tous une super année 2012 !

La santé et la bonne humeur, c'est notre devise !

Alors venez nous rejoindre !!!



Renseignements sur les cours : sylvielevasseur@aliceads1.fr + www.boisleroy27.info



« un seul être vous manque, et tout est dépeuplé. »
alphonse de lamartine



« vent en janvier, pluies en juillet. »



La période des fêtes est maintenant terminée, et les enfants ont repris le chemin de l'école. Bien que nous ayons tout le mois pour les vœux, le **Sylva Club** souhaite que chaque jour de 2012, soit empli de bonheur, joie, santé et sérénité pour chacun d'entre vous et ceux qui vous sont chers.



Notre Club est dans la peine ; deux de nos adhérents nous ont quitté en quelques jours. Ainsi **Pierre Demalander** a emprunté le « chariot du Père Noël » le 25 décembre 2011 au matin pour découvrir l'éternité.

C'était un homme de grande discrétion, toujours souriant et de grande culture. Passionné de voyages, il nous a accompagné bien souvent dans nos sorties.



Et puis notre doyenne, **Madeleine Luéry** qui fêtait ses 103 ans le jour de Noël, est partie discrètement ce 03 janvier 2012. Elle aimait venir jouer au scrabble, et participer à nos repas printaniers aussi longtemps que sa santé le lui a permis. C'était une personne aussi très discrète, sans jamais se plaindre, toujours souriante.

Nos ami(e)s sont parti(e)s aussi discrètement qu'elles ont vécu, et laissent un grand vide dans le cœur de ceux qui ont eu la chance et le plaisir de les connaître. Qu'ils reposent en paix, A leur famille, nous présentons nos très sincères condoléances.

Nos diverses manifestations de fin d'année ont été très agréables et ont réuni beaucoup de monde. Que ce soit notre **Loto** ou le concours de **belote**, à chaque fois l'ambiance a été chaleureuse et tout s'est déroulé dans la convivialité à laquelle nous tenons particulièrement.

Nous attendons avec impatience notre sortie « **Age tendre et tête de bois** » le 20 janvier.

Mais auparavant, notre **assemblée générale** se déroulera le **samedi 14 janvier**.

Après avoir présenté le compte rendu moral et le compte rendu financier, nous proposerons les sorties envisagées afin que chacun puisse donner son avis.

C'est aussi le moment où chacun pourra renouveler son adhésion pour 2012. Rappelons pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, que la cotisation annuelle est de **18 €**, somme inchangée depuis plusieurs années ! Le meilleur accueil vous sera bien sûr réservé.



Cette journée, toujours festive et conviviale, réunit nos nombreux adhérents, heureux de se retrouver. Nous terminerons cette journée en dégustant la galette des rois, agrémentée de quelques bulles !



L'A.S.L. souhaite à toutes et à tous une bonne année 2012.

Retour sur le Téléthon 2011 :

Ce ne sont pas moins de soixante-dix personnes qui se sont données rendez-vous à la Salle des Fêtes pour participer à la manifestation organisée par l' A.S.L. au profit du Téléthon.

Le bénéfice de cette soirée a été remis le 4 décembre dernier à l' A.F.M. sous la forme d'un chèque de 1265,07 € ce qui représente une nette progression par rapport à 2010.

L'A.S.L. remercie chaleureusement la municipalité, les petites mains, les animatrices, les animateurs, les donateurs et... les convives. A la prochaine !!!



LES ELECTIONS

Le vote par procuration.

La personne qui ne peut venir elle-même voter peut le faire par procuration en indiquant les raisons de son absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire.

Cette personne doit se présenter physiquement auprès des autorités compétentes.

Si elle habite en France, elle peut se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail

Si elle habite à l'étranger, elle doit se présenter à l'ambassade ou au consulat de France.

Le mandant doit fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).

Lors de l'établissement de la procuration, le mandant remplit un formulaire sur place où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut l'attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

Il n' y a pas à apporter de justificatif supplémentaire. Il peut s'agir de l'un des motifs suivants : vacances, obligations professionnelles ou formation l'empêchant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin, état de santé, handicap, ou assistance à une personne malade ou infirme, inscription sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence...

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.



- La critique est aisée, l'art est difficile. - Les meilleurs barreaux sont à terre.
- Un cocher poussait sur une plaine sablonneuse, un chariot que deux forts chevaux tiraient avec peine : une mouche s'en aperçut et vint en bourdonnant se poser sur le timon du char, et là s'imaginant qu'elle seule le faisait mouvoir :
Voyez, s'écriait-elle, quelle poussière je fais lever !

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur, installé sur le mur de La Poste, est à la disposition de la population en cas de nécessité.

Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne (adulte ou enfant) en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation. De plus, il faut pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire (bouche-à-bouche et massage cardiaque) avant et après la pose du défibrillateur automatisé, en attendant les secours.

Source: Wikipedia

Afin de se familiariser à l'utilisation du défibrillateur avec les consignes de sécurité et apprendre ou rappeler les gestes de premiers secours, 2 Heures sont nécessaires. Cette **formation**, enseignée par des professionnels, vous est proposée gratuitement. Il suffit de vous inscrire à la Mairie de Bois le Roy ou au 06.83.01.49.09. Une session sera organisée au cours du 1er Trimestre 2012. Une vie égale trois gestes : appeler, masser, défibriller



L'opération "Les bouchons de l'espoir" continue, un container spécifique est à votre disposition derrière la Salle des Fêtes, toutefois nous vous demandons instamment de ne pas y déposer autre chose que des bouchons en plastique. Merci pour votre compréhension.

Responsable pour le canton de Saint André :

Mme Baubion au 35 rue des Bruyères. (☎ : 02 32 37 29 77)

CONSEIL MUNICIPAL DE BOIS LE ROY

Compte rendu de la séance du 11 octobre 2011

L'an deux mil onze, le mardi 11 octobre à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bois le Roy, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MOREL, Maire.

Présents : MOREL JP – DANGOUMAU JP – AGUEEFF M – MONTELS JP –
CAILLERE C – BLANQUET E – PIVOT A – DAVRAINVILLE S –
GRIPON P – BOBIN G -

Absents : DESHAYES M (procuration à MOREL JP)
MARTEAU P (procuration à GRIPON P)
MARAIS M – MONGIS A

M. Paul GRIPON est élu secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2011, n'appelant pas de remarques, est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ORDRE DU JOUR

- Modifications budgétaires
- Taxe d'aménagement
- Modification des statuts de la CCPN
- Questions diverses

1 – MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Le maire présente le projet de décisions modificatives n° 1 du budget communal :

Les écritures suivantes sont donc présentées :

- Art. 2111	- 10 000 €
- Art. 2152	- 45 000 €
- Art. 2184	- 10 000 €
- Art. 2313	+ 65000 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte ces décisions modificatives.

2 – TAXE D'AMENAGEMENT

Le maire donne lecture du document présentant la Taxe Locale d'Aménagement devant remplacer au 1^{er} mars 2012 la Taxe Locale d'Equipement instaurée sur le territoire de la commune. Après cette présentation, le maire soumet la délibération suivante :

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

Le conseil municipal de Bois le Roy (Eure) décide :

- d'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal ;
- d'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme totalement ;

1°/ Les locaux à usage industriel et leurs annexes ;

2°/ Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m² ;

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA C.C.P.N.

Les statuts de la C.C.P.N. ont fait l'objet de modifications. Le Président avait demandé aux communes de délibérer dans les meilleurs délais. La commune ne peut se prononcer, la C.C.P.N. nous ayant informé que les statuts étaient bloqués en préfectures, un ou plusieurs termes devant être explicités. De fait, la délibération qui devait entériner ces modifications est reportée à une date ultérieure.

4 – QUESTIONS DIVERSES

- Paul Gripon prépare l'Agenda 2012 et informe de la sortie du prochain numéro de la gazette communale pour la fin octobre.
- Evelyne Blanquet précise que l'infirmière est maintenant installée et satisfaite de la fréquentation de son cabinet. Une signalisation des lieux est à l'étude.
- Sébastien Davrainville annonce qu'une campagne de formation à l'utilisation du défibrillateur peut être organisée avec le concours de l'OSSUAP. Cette formation gratuite dure deux heures et pourrait se dérouler le samedi. Les organisateurs souhaitent la présence d'au moins 10 participants.
- Marianne Agueeff précise que l'équipe du CCAS s'active pour l'organisation du repas qui sera offert aux aînés le samedi 22 octobre prochain.
- Jean-Pierre Montels rappelle la date du 16 octobre retenue pour le Troc aux Plantes/Fête de l'automne. Il signale également la bonne tenue et la bonne fréquentation de la récente exposition des sculpteurs.
- Anny Pivot demande que soit délimitée une zone de confidentialité autour du guichet de la postière. Le maire va faire un courrier dans ce sens à "La Poste".
- Jean-Pierre Dangoumau pilote les travaux sur la toiture de la bibliothèque, les anciens poteaux électriques en béton vont être évacués.

La séance est levée à 22H.

Le Comité des Fêtes organise un

LOTO

BOIS LE ROY

27220

Samedi 11 Février
Ouverture à 19 Heures
Jeux à 20 Heures

**1200 € EUROS
DE LOTS**



1 carton = 3 € - 4 cartons = 10 € - 7 cartons = 15 €
Restauration et buvette sur place

Salle de motricité ECOLE (derrière la Mairie)
Renseignements : 02.32.37.37.10

PAZESSIONS

3ème A Bois le Roy

Soirée Antillaise

Samedi 5 Mai 2012

Réservez dès maintenant !

MENUS
20 € / Adulte
12 € / Enfant
Apéritif offert

Renseignements : Lydia au 06.32.84.66.85 ou Corinne au 06.99.26.00.97
Règlement lors de l'inscription à déposer à la Mairie - Places limitées -

A vibrant tropical beach scene with palm trees, a wooden pier extending into the turquoise ocean, and a bright blue sky. The scene is framed by a border.

Réservez, date limite d'inscription : 23 Avril 2012